



Rue Grande, 1 - 7387 Honnelles

SERVICE ENVIRONNEMENT

E: 26027  
13/10/15

Honnelles, le 7 octobre 2015

Service Public de Wallonie - DGOARNE

Avenue Prince de Liège, 15

5100 JAMBES

*Augustin + copie Benjamin Englebert*

**Concerne : Avis sur les projets de plans de gestion par district hydrographique, sur les projets de plans de gestion des risques d'inondation et sur les rapports d'incidences sur l'environnement s'y rapportant.**

Madame, Monsieur,

Veillez trouver, en annexe, la délibération relative à l'objet repris sous-rubrique.

Nous vous prions de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Par le Collège,

La Directrice générale,

P. AVENA

Le Bourgmestre,

B. PAGET

Agent traitant : MAINIL Isabelle

☎ : + 32 (0) 65 75.92.22 – Fax : + 32 (0) 65 75.92.23 – Ligne directe : 065/62.94.55

✉ : isabelle.mainil@publink.be - Web : www.honnelles.be

Les bureaux sont accessibles au public : - du lundi au vendredi de 09 h 00' à 11 h 30'  
- sur rendez-vous

SEANCE du 30 septembre 2015

Monsieur PAGET Bernard, Bourgmestre-Président ;  
DESCAMPS Patrick, AMAND Gil, MATHIEU Annie, VILAIN Marcel, Echevins ;  
DUPONT P., Président du C.P.A.S.  
AVENA P., Directrice générale.

Enquête publique – Rapport d’incidences sur l’environnement dans le cadre de la consultation liée aux projets de plans de gestion par district hydrographique et des projets de plan de gestion des risques d’inondations

*Le Collège Communal,*

*Considérant qu’une enquête publique relative au rapport d’incidences sur l’environnement dans le cadre de la consultation liée aux projets de plans de gestion par district hydrographique et des projets de plan de gestion des risques d’inondation est ouverte du 05 octobre 2015 au 08 janvier 2016 ;*

*Considérant que l’enquête est réalisée conformément aux articles D.29-13 du Livre Ier du Code de l’Environnement et selon les modalités prévues par le Livre Ier du Code de l’Environnement ;*

*Considérant que les deux rapports d’incidences environnementales (RIE) peuvent être consulté à l’Administration communale (Service Environnement, rue Grande, 1) à partir du 5 octobre 2015.*

*Considérant que l’avis de la commune concernant les plans de gestion et les RIE est attendu pour le 14 octobre 2015 au plus tard ; qu’à défaut, l’avis sera réputé favorable.*

*Décide à l’unanimité de ne pas formuler de remarques particulières.*

En séance date que ci-dessus,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

(sé) P. AVENA

(sé) B. PAGET

Pour extrait conforme :

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

P. AVENA.

B. PAGET.